

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2023

OBJET DELIBERATION (liste publiée le 20-12-2023)		VOTE
<b>I – RENOUELEMENT URBAIN</b>		
1-1.	Approbation et signature de l'avenant n° 3 à la convention-cadre « action cœur de ville » de Pamiers valant poursuite du programme de la ville et de la CCPAP sur la période 2023-2026 et de l'avenant n° 2 à la fiche action OPAH-RU multisites	La délibération est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 6 abstentions
1-2.	Signature de l'avenant n°1 à la convention de renouvellement urbain ANRU	La délibération est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 6 abstentions
<b>II – URBANISME ET STRATEGIE FONCIERE</b>		
2-1.	Dénomination d'une rue dans la zone d'activité GABRIELAT à Pamiers – Rue Jean VIGNERON	La délibération est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 2 abstentions
2-2.	Dénomination d'une rue dans la zone d'activité de GABRIELAT à Pamiers – Rue Paul MAES	La délibération est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 2 abstentions
2-3.	Dénomination d'une rue dans la zone d'activité de GABRIELAT à Pamiers – Avenue du Chasselas	La délibération est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 2 abstentions
2-4.	Modification de la dénomination du rond-point du « Village Auto » à Pamiers – André TRIGANO	La délibération est adoptée à l'unanimité
<b>III – TRAVAUX / DEVELOPPEMENT DURABLE</b>		
3-1.	Convention déneigement Commune de Pamiers / Conseil départemental de l'Ariège	La délibération est adoptée à l'unanimité
3-2.	Requalification des places de Pamiers – Demande de subvention FEDER	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 abstentions
3-3.	Requalification des places de Pamiers – Demandes de subvention – Secteur place de la République – Rue Charles de Gaulle	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 abstentions
3-4.	Requalification des places de Pamiers – Demandes de subvention – Secteur place du Camp – rue Gabriel Péri – rue de la République	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 abstentions
<b>IV – CULTURE / PATRIMOINE CULTUREL</b>		
4-1.	Participation au fonctionnement du conservatoire de Pamiers par la Communauté de Communes des Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP)	La délibération est adoptée à l'unanimité
<b>V – AFFAIRES FINANCIERES - ADMINISTRATION GENERALE</b>		
5-1.	Ouverture de crédits d'investissement – Exercice 2024 – Budget principal	La délibération est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 6 abstentions
5-2.	Ouverture de crédits d'investissement – Exercice 2024 – Budget Eau	La délibération est adoptée à l'unanimité
5-3.	Ouverture de crédits d'investissement – Exercice 2024 – Budget Commerces relais	La délibération est adoptée à l'unanimité

<b>OBJET DELIBERATION (liste publiée le 20-12-2023)</b>		<b>VOTE</b>
5-4.	Délégation au Maire de l'admission en non-valeur	La délibération est adoptée à l'unanimité
5-5.	Proposition des tarifs des abonnements des parcs de stationnement fermés de la Commune à compter du 1er janvier 2024	La délibération est adoptée à l'unanimité
5-6.	Participation aux frais d'actes d'état-civil enregistrés par le CHIVA pour le compte de la Commune de Pamiers	La délibération est adoptée à l'unanimité
<b>VI - AFFAIRES SCOLAIRES ET ENFANCE JEUNESSE</b>		
6-1.	Participation de la commune aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privé sous contrat d'association - Budget 2023	La délibération est adoptée à l'unanimité
<b>VII – SPORTS</b>		
7-1.	Subventions exceptionnelles aux associations	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 abstentions
7-2.	Versement d'avance sur subvention aux associations	La délibération est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 6 abstentions
<b>VIII – POPULATION - ETAT-CIVIL</b>		
8-1.	Convention avec l'ANTAI en vue de la gestion des forfaits post-stationnement (FPS)	La délibération est adoptée à l'unanimité
8-2.	Affectation des produits générés par la cession des métaux issus des crémations	La délibération est adoptée à l'unanimité
<b>IX – RESSOURCES HUMAINES</b>		
9-1.	Création d'emplois non permanents : accroissements saisonniers et temporaires d'activités	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 abstentions
9-2.	Recrutement de personnels vacataires – Année 2024	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 abstentions
9-3.	Création et recrutement de 12 contrats dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC)	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 8 abstentions
<b>X - DECISIONS MUNICIPALES</b>		
10-1.	Décisions municipales	Le conseil a pris acte